

COMMISSION SPECIALE D'ENQUETE "re" Fourniture d'asphalte.

Compte rendu de l'assemblée du 25 septembre 1914, p.m.

Sont présents: MM. les échevins L. A. Lapointe, Président, Larivière, Ward et Ménard.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues et approuvées après que M. Paul E. Mercier, Assistant-Ingénieur en Chef de la Cité, eut examiné les différentes réponses qu'il avait données aux questions posées par les membres de la Commission, et déclaré que ces réponses étaient exactes.

M. l'échevin Ménard demande que M. le Commissaire Hébert, présent à l'assemblée, soit entendu relativement à la plainte de M. Brunet, soumise au Conseil, et renvoyées à cette Commission.

M. le Commissaire Hébert déclare qu'il désire protester contre le terme d'accusateur dont on l'a qualifié, et il dit qu'il n'a pas d'accusation à porter mais qu'il est prêt à mettre devant la Commission certains faits et donner des explications au sujet de ces faits.

Le Président demande à M. le Commissaire Hébert s'il est consentant à prêter serment et rendre témoignage devant cette commission d'enquête.

M. Hébert refuse d'être assermenté mais se déclare prêt à donner à la Commission tous les renseignements qu'il a en sa possession au sujet de la fourniture d'asphalte.

Sur proposition de M. l'échevin Ménard, il est

Résolu: D'entendre les explications de M. le Commissaire Hébert sans qu'il prête serment.

M. Place, avocat, demande à la Commission s'il lui sera permis de poser des questions afin d'aider l'enquête qui se poursuit actuellement.

Le Président informe M. Place que sa demande ne peut être accordée mais que, s'il a des questions à poser, il peut les suggérer au Président ou à un des membres de la Commission qui les posera aux témoins.

L'attitude du Président est approuvée par les membres de la Commission.

(M. l'échevin Ward, dissident.)

M. le Commissaire Hébert donne alors des explications en réponse aux questions qui lui sont posées par les membres de la Commission.

Résolu: De demander à l'Assistant-Ingénieur en Chef de la Cité, M. Mercier, de bien vouloir mettre devant la Commission un état indiquant la quantité d'asphalte requise et ordonnée pour les travaux de réparations et pour les travaux de trottoirs durant les années 1913 et 1914.

La Commission s'ajourne.

JULES CREPEAU,
Secrétaire.

SPECIAL INVESTIGATION COMMITTEE "re" Asphalt supply.

Report of meeting held on the 25th September 1914, p.m.

Present: Aldermen L. A. Lapointe, Chairman, Larivière, Ward, Ménard.

The minutes of the last meeting were read and confirmed after Mr. Paul E. Mercier, Deputy Chief Engineer of the City had perused the different answers which he had given to the questions put by the members of the Committee, and stated that the said answers were correct.

Alderman Ménard asked that Commissioner Hébert, present at the meeting be heard in connection with Mr. Brunet's complaint, submitted to Council, and referred to this Committee.

Commissioner Hébert stated that he desires to protest against the term of accuser with which he has been coupled and said that he had no charge to lay, but that he is ready to submit to this Committee certain facts and to explain the same.

The Chairman asked Commissioner Hébert if he was willing to be sworn and to testify before this investigating Committee.

Mr. Hébert refused to be sworn but stated that he was willing to give this Committee all the information which he had in his possession anent the supply of asphalt.

On motion of Alderman Ménard, it was

Resolved: That Commissioner Hébert's explanations be given without his being sworn.

Mr. Place, barrister, asked the Committee to be allowed to put questions in order to help the investigation now going on.

The Chairman informed Mr. Place that his request cannot be granted but that if he has any question to put, he can put them to the witnesses through the Chairman or one of the members of the Committee.

The Chairman's decision was approved by the members of the Committee.

(Alderman Ward, dissenting.)

Commissioner Hébert gave, then, some explanations in reply to questions that were put to him by the members of the Committee.

Resolved: That Mr. Mercier, Deputy Chief Engineer of the City, be asked to submit to this Committee a statement indicating the quantity of asphalt required and ordered for repairs and sidewalks during the years 1913 and 1914.

The Committee adjourned.

JULES CREPEAU,
Secretary.